

Disparités hommes-femmes parmi les chefs d'entreprises

Ana Franco & Karin Winqvist

Statistiques en bref

POPULATION ET CONDITIONS SOCIALES

THEME 3 – 11/2002

Contenu

Beaucoup moins de femmes chefs d'entreprises que d'hommes2

Dans toutes les classes d'âge, moins de femmes que d'hommes exercent une activité indépendante3

Dans tous les secteurs, davantage d'hommes que de femmes exercent une activité indépendante3

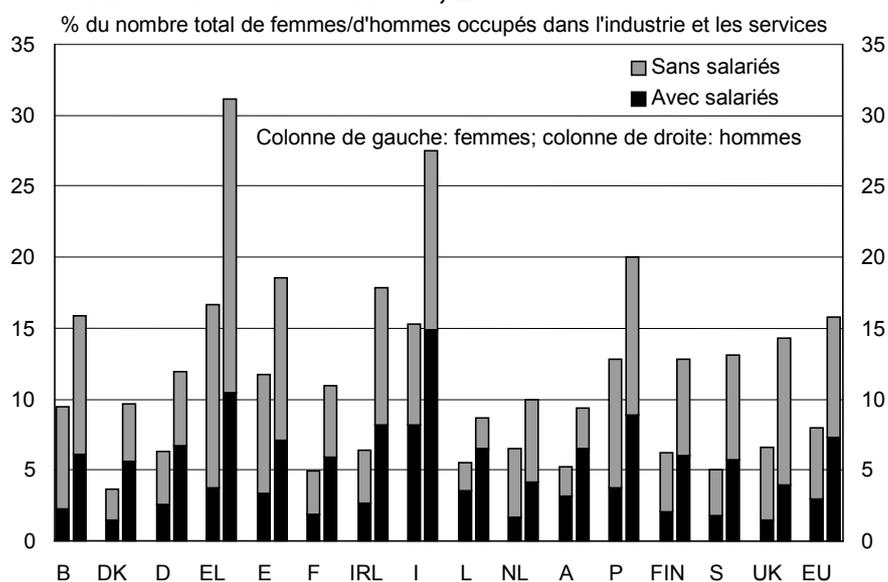
Les femmes indépendantes travaillent généralement dans des unités locales plus petites6

Les niveaux d'instruction sont similaires pour les femmes et les hommes.....6

Les femmes et les hommes indépendants effectuent habituellement de longues heures de travail.....6

La promotion de l'esprit d'entreprise et de l'activité indépendante représente l'un des quatre piliers des lignes directrices pour l'emploi, qui sont la clé de voûte de la stratégie européenne pour l'emploi. Bien que la question de l'activité indépendante des femmes ne soit pas abordée directement dans les lignes directrices, elle est mentionnée explicitement dans le préambule au quatrième pilier, relatif à l'égalité des chances entre les femmes et les hommes, qui prévoit qu'il convient «d'accorder une attention particulière aux obstacles auxquels se heurtent les femmes qui souhaitent créer de nouvelles entreprises ou exercer une activité indépendante». Dans la pratique, beaucoup moins de femmes que d'hommes exercent une activité indépendante dans l'Union européenne et les femmes chefs d'entreprises, ou indépendantes avec des salariés, sont encore plus rares.

Fig. 1 Femmes et hommes indépendants en proportion du nombre de femmes et d'hommes occupés dans l'industrie et les services, 2000



Beaucoup moins de femmes chefs d'entreprises que d'hommes

Abstraction faite du secteur agricole, qui compte une forte proportion d'indépendants, parmi les femmes comme parmi les hommes (respectivement 41 % et 57 %), d'après l'enquête communautaire sur les forces de travail, le nombre de femmes exerçant une activité indépendante dans l'Union européenne en l'an 2000 équivalait à 8 % seulement du nombre total de femmes ayant un emploi, ce qui correspond à la moitié de la proportion observée pour les hommes.

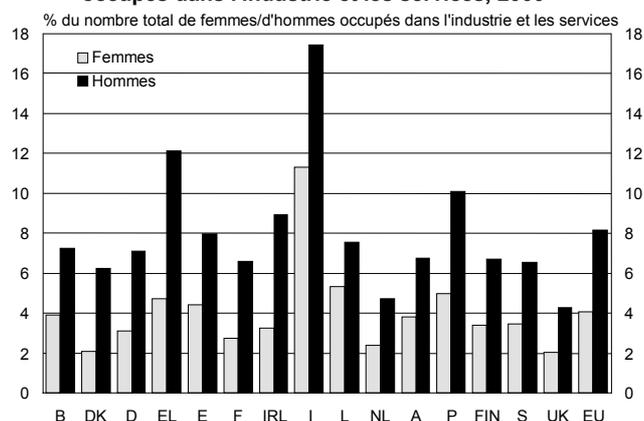
L'écart entre les chiffres relatifs est encore plus marqué dans le cas des indépendants avec salariés, dont le nombre peut servir d'approximation sommaire du nombre de chefs d'entreprises. Il convient de remarquer qu'il ne s'agit que d'un indicateur partiel du nombre de responsables d'entreprises dans la mesure où ceux-ci sont souvent – surtout dans les grandes entreprises – classés dans la catégorie des salariés plutôt que dans celle des indépendants car ils perçoivent un salaire de leur entreprise. De plus, le fait qu'une personne soit considérée comme indépendante ou salariée peut dépendre autant du régime juridique régissant le fonctionnement de l'entreprise dans les divers États membres que des tâches spécifiques qu'elle assume. Cette mesure partielle permet néanmoins de mettre en évidence des disparités entre les hommes et les femmes dans ce domaine, si ce n'est les différences dans le nombre relatif de chefs d'entreprises dans les divers pays de l'UE. Par ailleurs, comme cet indicateur a tendance à prendre en compte, en proportion, davantage de chefs de petites entreprises que de grandes et comme les femmes sont plus susceptibles de diriger une petite entreprise qu'une grande (voir plus bas), la différence entre le nombre de femmes et d'hommes chefs d'entreprises qui en résulte sera vraisemblablement inférieure à la différence globale réelle.

En l'an 2000, dans l'Union européenne, près de 7,5 % des hommes ayant un emploi dans l'industrie et les services (une fois encore, l'agriculture n'est pas prise en considération) étaient classés parmi les indépendants avec salariés, alors que le chiffre correspondant pour les femmes était de 3 % seulement. L'écart est très net au Danemark et en Suède, deux pays où l'on accorde pourtant une attention particulière à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes et où seulement environ 1,5 % des femmes ayant un emploi étaient indépendantes avec salariés, contre 5,5 % des hommes. Le nombre relatif de femmes chefs d'entreprises, mesuré de cette manière, atteint son niveau le plus élevé en Italie, à savoir plus de 8 % des femmes ayant un emploi, mais est toujours nettement au-dessous du chiffre correspondant pour les hommes (15 %). Dans tous les autres États membres, il est inférieur à 4 %.

Le faible nombre de femmes exerçant un travail indépendant dépend toutefois, en partie, de la forte proportion de femmes occupées dans les services collectifs, la santé, l'enseignement et les administrations publiques, surtout au Danemark et en Suède (46 % des femmes ayant un emploi au Danemark et 50 % en Suède, contre 15 % à 16 % pour les hommes dans ces deux pays), mais aussi ailleurs (35 % des femmes dans l'ensemble de l'UE contre 15 % des hommes). Comme ces services relèvent principalement du secteur public et que leur mode d'organisation varie selon les États membres, les possibilités d'activité indépendante sont limitées dans la plupart des pays et différent de l'un à l'autre. Si l'on exclut ces secteurs et que l'on limite l'analyse au secteur des entreprises, la proportion des femmes et des hommes classés parmi les indépendants avec salariés augmente, mais plus fortement pour les femmes que pour les hommes. Cette hausse varie d'un pays à l'autre en raison de l'importance différente que revêtent les services collectifs dans le travail des femmes (en Grèce et au Portugal, ils n'occupent que 24 % des femmes ayant un emploi, soit la moitié du pourcentage suédois).

En l'an 2000, dans l'Union européenne, environ 4 % des femmes ayant un emploi dans l'industrie et les services, à l'exclusion des services collectifs, étaient indépendantes avec salariés, contre un peu plus de 8 % pour les hommes, ce qui représente une différence du simple au double (graphique 2). L'exclusion des services collectifs a une incidence importante sur les chiffres de la Suède, où la proportion de femmes indépendantes avec salariés passe à 3,5 %, ce qui représente toujours environ la moitié du pourcentage enregistré pour les hommes, mais donne un écart comparable à ceux que l'on observe dans les autres États membres. La différence entre les hommes et les femmes se rapproche également de la moyenne de l'UE en Finlande, alors qu'au Danemark le rapport reste de 3 contre 1, ce qui représente une disparité beaucoup

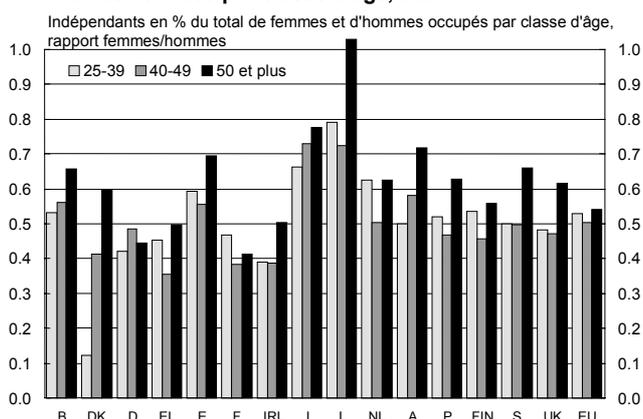
Fig. 2 Femmes et hommes indépendants avec salariés en proportion du nombre de femmes et d'hommes occupés dans l'industrie et les services, 2000



plus importante que dans les autres pays de l'Union (la proportion est d'un peu plus de 2,5 contre 1 en Grèce comme en Irlande).

Ces proportions relatives n'ont guère varié au cours des dernières années. Entre 1995 et 2000, la proportion de femmes indépendantes avec salariés dans le secteur des entreprises tel que défini plus haut s'est accrue marginalement dans l'ensemble de l'UE (mais le chiffre absolu a progressé d'environ 3 % par an), alors que la proportion d'hommes n'a pas changé.

Fig. 3 Rapport entre les pourcentages de femmes et d'hommes indépendants avec salariés dans l'industrie et les services par classe d'âge, 2000



Administration publique, éducation, santé et activités extra-territoriales sont exclues

Dans toutes les classes d'âge, moins de femmes que d'hommes exercent une activité indépendante

Comme on peut s'y attendre, les femmes de 40 ans et plus ayant un emploi ont davantage de probabilités d'exercer une activité indépendante que les femmes plus jeunes. Dans l'ensemble de l'UE, en l'an 2000, un peu plus de 3 % des femmes de 25 à 39 ans ayant un emploi étaient des indépendantes avec salariés (secteur des entreprises tel que défini plus haut), contre 4,5 % des femmes ayant la quarantaine et près de 5,5 % des femmes de 50 ans et plus. Dans toutes les classes d'âge, ces pourcentages ne représentaient que la moitié des chiffres enregistrés pour les hommes (le graphique 3 illustre le rapport entre le pourcentage de femmes et d'hommes indépendants dans chaque classe d'âge).

En conséquence, seulement 21 % à 24 % des chefs d'entreprises de chaque classe d'âge étaient des femmes (un peu plus dans les classes d'âge les plus basses que dans les plus élevées), alors que les femmes représentaient, en moyenne, de 34 % à 38 % des salariés (une fois encore, le chiffre est plus élevé pour les catégories d'âges plus basses). Par rapport

aux hommes, les femmes avaient donc beaucoup plus de probabilités d'être des salariées que des chefs d'entreprises et beaucoup plus de probabilités de travailler pour un homme que pour une autre femme.

On retrouve ce schéma dans la plupart des États membres. Bien que les femmes de 50 à 64 ans ayant un emploi avaient, généralement, plus de probabilités d'être chefs d'entreprises que les femmes plus jeunes, et ce dans tous les pays sauf en Allemagne, en France et aux Pays-Bas, leur probabilité d'occuper une telle fonction était nettement inférieure à celle des hommes et leur probabilité d'être salariées était fortement supérieure.

Malgré ces pourcentages peu élevés, au cours de la période de cinq ans allant de 1995 à 2000 on a tout de même observé, dans la plupart des États membres, une augmentation, quoique relativement faible, de la probabilité, pour les femmes ayant un emploi, d'être indépendantes avec salariés, surtout pour les moins de 40 ans et pour les 50 ans et plus, alors que la situation des hommes est restée pratiquement inchangée.

Dans tous les secteurs, davantage d'hommes que de femmes exercent une activité indépendante

En l'an 2000, près de 30 % des femmes indépendantes avec salariés de l'Union travaillaient dans le commerce de gros et de détail, contre près de 23 % des hommes (graphique 4). Cela fait plus du double du pourcentage enregistré dans les deux secteurs suivants du classement, à savoir les services collectifs et personnels ainsi que l'hôtellerie et la restauration (12 %

Fig. 4 Répartition des femmes et des hommes indépendants avec salariés par secteur, 2000

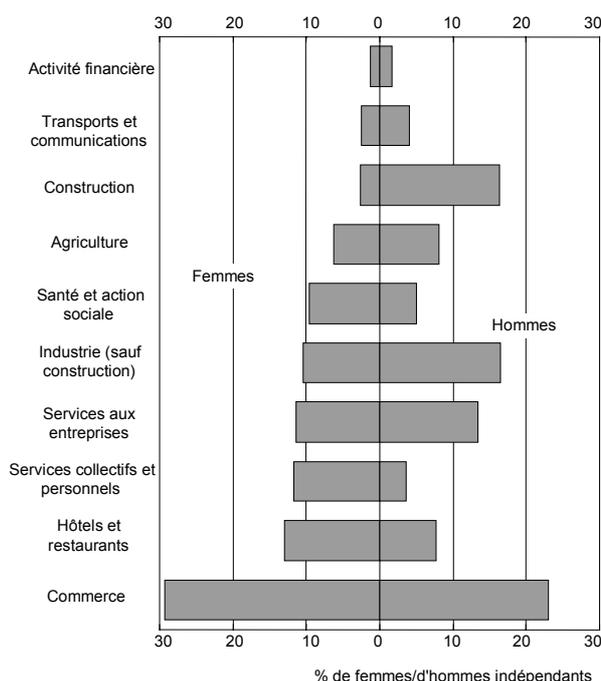


Tableau 1: Répartition par secteur des femmes et des hommes indépendants avec salariés ainsi que des salariés, 2000

% de femmes/d'hommes indépendants; % de femmes/d'hommes salariés

Secteur	Sexe	Statut	B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK	EU
Agriculture (A+B)	Femmes	indépendantes	3	4	4	21	4	11	5	7	9	7	6	5	11	4	4	6
		salariées	0	1	1	1	2	1	1	2	0	1	1	2	1	1	0	1
	Hommes	indépendants	4	19	7	15	7	9	12	9	16	9	6	6	11	9	6	8
		salariés	1	3	2	1	4	2	3	3	1	2	1	3	3	1	1	2
Industrie (C-E)	Femmes	indépendantes	2	6	6	15	15	9	7	14	1	5	4	21	11	8	7	10
		salariées	12	13	17	15	14	13	15	21	5	8	14	27	14	11	11	15
	Hommes	indépendants	13	12	16	19	21	14	12	20	4	9	16	22	17	15	8	16
		salariés	30	26	35	23	27	28	27	32	19	23	32	28	33	30	28	30
Construction (F)	Femmes	indépendantes	3	3	4	1	2	4	3	2	4	7	1	2	3	4	2	3
		salariées	1	1	2	0	1	1	1	1	1	1	2	1	1	1	1	2
	Hommes	indépendants	12	14	17	14	19	18	25	14	8	12	10	27	17	14	17	16
		salariés	9	11	13	13	17	10	16	10	14	9	15	22	11	9	9	12
Services (G-Q)	Femmes	indépendantes	92	88	87	64	78	77	85	78	87	81	88	71	76	85	86	81
		salariées	87	86	80	84	82	85	83	76	93	89	84	70	84	88	87	83
	Hommes	indépendants	72	55	60	52	53	58	51	58	73	70	68	46	55	62	69	59
		salariés	60	60	50	63	51	60	55	54	67	66	52	47	53	60	62	56
Commerce (G)	Femmes	indépendantes	48	28	26	21	36	26	26	32	30	23	27	33	29	37	25	29
		salariées	13	13	17	15	16	12	16	12	14	17	21	13	12	11	17	15
	Hommes	indépendants	33	17	18	24	23	21	19	27	24	27	20	24	18	22	22	23
		salariés	10	14	11	13	12	13	13	10	11	15	12	13	11	12	14	12
Hôtels et restaurants (H)	Femmes	indépendantes	16	19	13	13	15	13	17	11	19	14	17	15	14	12	14	13
		salariées	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	2	5	4	4
	Hommes	indépendants	10	1	8	11	12	8	8	6	13	6	12	10	5	10	7	8
		salariés	2	2	2	5	4	3	5	2	4	3	3	2	2	3	3	3
Transports et communications (I)	Femmes	indépendantes	2	0	4	1	3	2	4	1	2	4	3	2	5	8	3	3
		salariées	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	2	5	4	4
	Hommes	indépendants	2	6	4	4	4	3	5	4	4	4	4	2	13	8	4	4
		salariés	12	10	7	10	7	9	8	8	9	8	10	6	10	10	10	9
Activités financières (J)	Femmes	indépendantes	1	0	1	1	0	1	1	2	0	2	0	2	0	0	1	1
		salariées	4	4	5	5	3	4	6	4	12	4	5	2	3	3	5	4
	Hommes	indépendants	4	2	0	1	2	1	2	0	3	1	0	1	0	1	1	2
		salariés	4	3	3	4	3	3	4	4	10	4	4	3	1	2	4	3
Services aux entreprises (K)	Femmes	indépendantes	11	9	11	10	10	11	9	13	15	12	8	7	13	17	11	11
		salariées	9	7	8	6	10	10	10	7	8	12	8	5	9	9	10	9
	Hommes	indépendants	15	22	14	7	9	13	12	12	19	19	14	7	14	17	22	13
		salariés	7	9	6	3	5	9	8	4	5	12	5	3	11	13	11	7
Admin. publique, éducation (L+M)	Femmes	indépendantes	0	2	1	7	2	1	5	3	1	1	2	0	1	0	2	2
		salariées	27	15	17	25	19	23	16	28	21	15	17	19	16	17	20	20
	Hommes	indépendants	1	0	1	2	1	1	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1
		salariés	18	12	13	20	12	15	11	18	18	15	11	13	11	12	12	14
Santé et action sociale (N)	Femmes	indépendantes	5	22	18	3	12	10	5	8	16	13	4	6	2	14	10	
		salariées	23	33	18	12	12	18	16	11	16	28	15	12	28	35	20	18
	Hommes	indépendants	5	6	9	1	2	7	3	3	9	8	9	1	2	2	7	5
		salariés	4	5	4	3	3	4	3	4	3	5	3	3	3	5	4	4
Services collectifs et personnels (O-Q)	Femmes	indépendantes	8	9	12	7	10	12	14	12	12	10	18	7	7	8	16	12
		salariées	3	4	7	12	16	9	11	7	14	6	11	15	7	5	7	8
	Hommes	indépendants	2	1	4	2	2	4	3	4	3	3	6	2	2	1	5	4
		salariés	3	4	4	4	4	4	4	4	4	7	3	3	3	4	4	5

à 13 % des femmes chefs d'entreprises chacun). Environ 54 % des femmes indépendantes avec salariés exerçaient donc ces trois activités de service de base, qui occupaient seulement environ 27 % des salariés (tableau 1). À titre de comparaison, seulement un peu plus d'un tiers des hommes indépendants travaillaient dans ces trois secteurs (et 19 % des hommes salariés).

À l'inverse, près d'un tiers des hommes chefs d'entreprises travaillaient dans l'industrie et la construction, contre seulement 13 % des femmes, et près de 13,5 % d'entre eux dans les services aux entreprises, soit un peu plus que les femmes, alors que le nombre relatif de femmes salariées appartenant à ce secteur était supérieur au nombre d'hommes. De même, alors que la proportion de femmes indépendantes avec salariés était deux fois supérieure à celle des hommes dans la santé et l'action sociale, ce secteur comptait presque 5 fois plus de femmes que d'hommes parmi les salariés. Les hommes travaillant dans ce secteur, comme dans celui des services aux entreprises, avaient donc nettement plus de probabilités d'être des employeurs que les femmes.

On observe les mêmes proportions relatives dans la plupart des États membres (tableau 1). Dans tous les pays sauf en Grèce (où les hommes sont plus nombreux dans le commerce), on constate une proportion nettement supérieure de femmes indépendantes dans le commerce, les services collectifs et personnels, l'hôtellerie et la restauration, à la fois individuellement et collectivement. Dans tous les pays, à l'exception des quatre États membres du Sud, les services aux entreprises comptent une plus grande proportion d'hommes indépendants que de femmes, alors que dans la santé et l'action sociale l'inverse est vrai partout.

Dans tous les secteurs d'activité, les hommes avaient plus de probabilité que les femmes d'être des indépendants avec salariés. L'écart était particulièrement important dans les services avancés, la santé et l'action sociale (où en l'an 2000 près de 10 % des hommes travaillant dans ce secteur étaient des indépendants avec salariés contre moins de 2 % des femmes), les activités financières (où le nombre relatif d'hommes indépendants était plus de quatre

fois supérieur à celui des femmes) et les services aux entreprises (proportion trois fois supérieure) (graphique 5). Dans la plupart des autres secteurs, la différence entre la proportion d'hommes et de femmes indépendants était de 2 contre 1 environ, comme au niveau global. La seule exception est représentée par les services collectifs et personnels, où la proportion des femmes n'était inférieure à celle des hommes que de 20 % environ.

Une fois encore, des différences similaires apparaissent dans tous les États membres et il existe très peu de pays ou de secteurs où la proportion de

femmes indépendantes est supérieure à la proportion d'hommes. Les services collectifs et personnels constituent la principale exception, avec davantage de femmes que d'hommes dans 6 États membres (tableau 2). Sinon, à part dans l'hôtellerie et la restauration au Danemark et dans les activités financières au Portugal, le nombre relatif d'hommes employeurs est toujours supérieur au nombre de femmes dans tous les secteurs.

Fig. 5 Femmes et hommes indépendants avec salariés en pourcentage du nombre total de femmes/d'hommes occupés par secteur dans l'EU, 2000

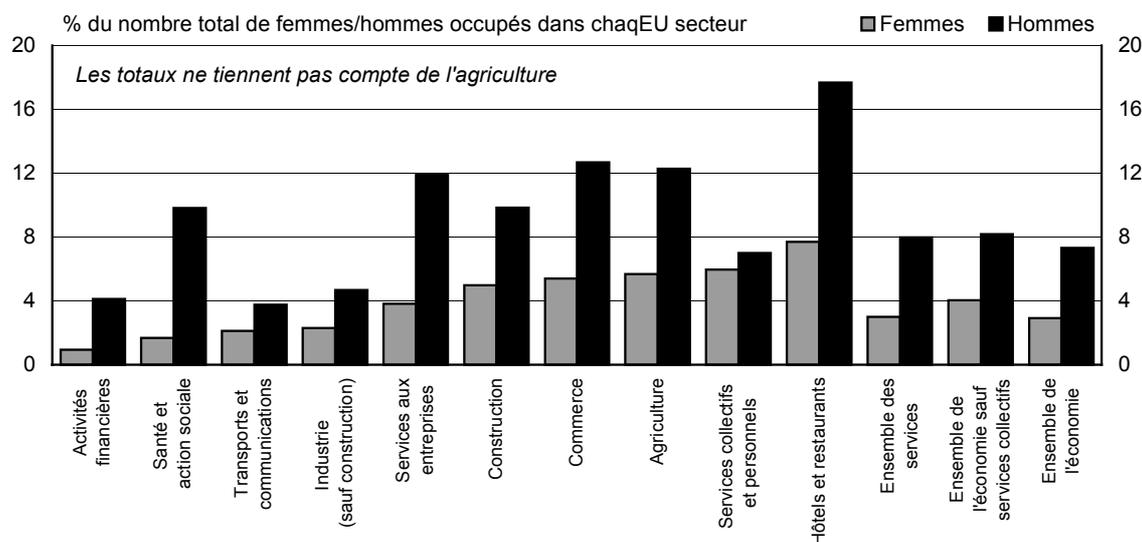


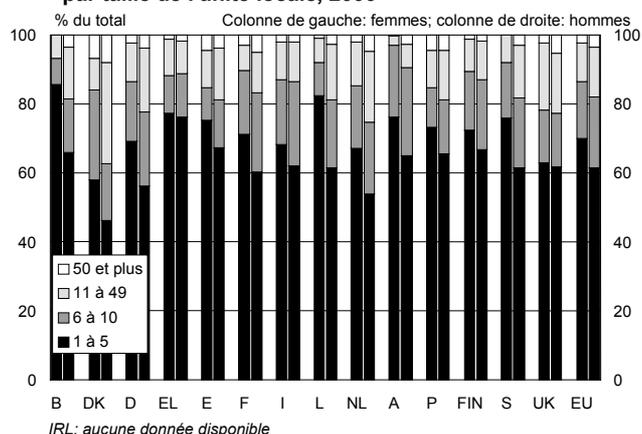
Tableau 2: Femmes et hommes indépendants avec salariés par secteur, 2000

Secteur	Sexe	% de femmes/d'hommes occupés par secteur															
		B	DK	D	EL	E	F	IRL	I	L	NL	A	P	FIN	S	UK	EU
Agriculture (A+B)	Femmes	7	3	5	4	3	8	6	12	22	5	3	1	6	4	9	6
	Hommes	9	25	15	10	6	11	8	23	39	10	7	4	8	12	11	12
Industrie (C-E)	Femmes	0	1	1	5	4	1	1	6	1	1	1	3	2	1	1	2
	Hommes	3	3	3	11	6	3	4	11	2	2	4	8	4	3	1	5
Construction (F)	Femmes	8	4	4	10	6	6	7	11	10	9	2	8	8	7	2	5
	Hommes	7	8	9	13	8	11	13	19	4	5	5	11	9	9	6	10
Services (G-Q)	Femmes	2	2	3	4	3	2	3	9	4	2	3	4	2	2	2	3
	Hommes	7	6	8	10	7	6	8	16	8	5	8	9	7	6	5	8
Commerce (G)	Femmes	7	3	4	5	6	4	4	16	8	2	4	8	5	6	2	5
	Hommes	16	8	11	15	11	10	12	27	15	8	10	14	10	10	6	13
Hôtels et restaurants (H)	Femmes	9	9	8	7	6	7	5	19	13	5	6	7	7	7	4	8
	Hommes	22	5	21	19	15	15	14	29	21	8	22	23	17	24	9	18
Transports et communications (I)	Femmes	1	0	3	2	3	1	3	4	2	2	3	4	2	4	1	2
	Hommes	1	4	4	5	4	2	5	8	3	2	3	3	8	5	2	4
Activités financières (J)	Femmes	1	0	1	1	1	1	0	5	0	1	0	3	0	0	0	1
	Hommes	6	4	4	2	2	5	3	10	0	4	2	2	3	3	1	4
Services aux entreprises (K)	Femmes	3	2	3	7	3	2	2	13	7	2	3	5	3	3	2	4
	Hommes	11	14	13	17	11	9	13	27	22	6	16	15	8	7	8	12
Santé et action sociale (N)	Femmes	1	1	3	1	1	1	2	4	2	1	3	1	1	0	1	2
	Hommes	6	8	15	5	6	10	10	10	19	7	17	3	4	3	7	10
Services collectifs et personnels (O-Q)	Femmes	4	2	5	7	6	5	6	16	12	3	10	7	2	2	4	6
	Hommes	5	1	6	6	4	6	7	19	9	4	12	5	3	2	4	7
Ensemble de l'économie (sauf agriculture)	Femmes	2	1	3	4	3	2	3	8	4	2	3	4	2	2	2	3
	Hommes	6	6	7	10	7	6	8	15	6	4	6	9	6	6	4	7
Ensemble de l'économie (sauf agriculture, adm. publ., éducation, santé et activités extra-territoriales)	Femmes	4	2	3	5	4	3	3	11	5	2	4	5	3	3	2	4
	Hommes	7	6	7	12	8	7	9	17	8	5	7	10	7	7	4	8

Les femmes indépendantes travaillent généralement dans des unités locales plus petites

Les femmes exerçant une activité indépendante sont non seulement moins nombreuses, elles ont également tendance à travailler dans des unités locales légèrement plus petites, ce qui peut être considéré, dans une certaine mesure, comme un indicateur de la taille de l'entreprise qu'elles dirigent. On constate que les femmes et les hommes indépendants avec salariés travaillent dans des unités locales dont la taille moyenne est réduite. En l'an 2000, environ 70 % des femmes indépendantes de l'UE (cette fois le seul secteur exclu est l'agriculture) travaillaient dans des unités locales, ou des établissements, comptant moins de 5 personnes occupées, et 16,5 % d'entre elles dans des unités comptant 6 à 10 personnes occupées (graphique 6). Seulement 11 % travaillaient dans des unités comprenant 11 à 49 personnes occupées et à peine 2,5 % dans des unités de 50 personnes ou plus. Les proportions sont similaires pour les hommes, même si un pourcentage légèrement supérieur d'entre eux travaillait dans des établissements occupant 50 personnes ou plus et 14,5 % dans des établissements ayant 11 à 49 personnes occupées. En somme, environ 82 % des hommes indépendants travaillaient dans des établissements occupant au maximum 10 personnes, contre 86,5 % des femmes.

Fig. 6 Répartition des femmes et des hommes indépendants avec salariés travaillant dans l'industrie et les services par taille de l'unité locale, 2000



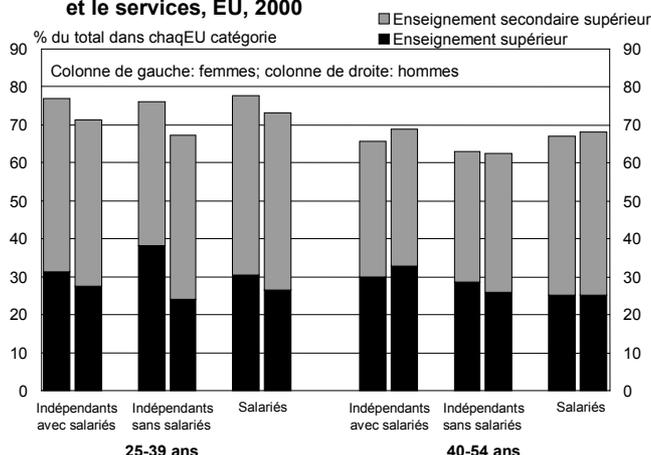
La situation est la même dans presque tous les États membres, à l'exception de la Grèce, de l'Italie et du Royaume-Uni, où il n'existe pas de différence notable entre la proportion de femmes et d'hommes travaillant dans des établissements comptant au maximum 10 personnes occupées. L'écart est particulièrement marqué au Danemark (37 % des hommes indépendants dans des établissements comptant plus de 10 personnes occupées, contre seulement 16 % des femmes), en Allemagne (22,5 % d'hommes et 13,5 % de femmes), aux Pays-Bas (25 % contre 14,5 %) et en Suède (18 % contre 8 %).

Les niveaux d'instruction sont similaires pour les femmes et les hommes

On observe avec une certaine surprise qu'il n'existe pas de grande différence entre le niveau d'instruction des femmes et des hommes indépendants et des salariés, alors que dans la catégorie des moins de 40 ans, du moins, les femmes exerçant une activité indépendante ont généralement un niveau d'instruction supérieure à celui des hommes, ce qui est également le cas des salariées. En l'an 2000, environ 31 % des femmes indépendantes avec salariés âgées de 25 à 39 ans étaient diplômées de l'enseignement supérieur (universitaire ou équivalent) et 46 % de l'enseignement secondaire supérieur (graphique 7), contre, respectivement, 27,5 % et 44 % des hommes.

La situation est différente pour les plus de 40 ans. Dans cette classe d'âge, le pourcentage d'hommes indépendants avec salariés diplômés de l'enseignement supérieur dépasse celui des femmes (32 % contre 30 %). Ces pourcentages dépassent ceux qui ont été enregistrés pour les salariés diplômés de l'enseignement supérieur (25 % pour les hommes comme pour les femmes) mais sont inférieurs à ceux des diplômés de l'enseignement secondaire supérieur (42 % et 43 % respectivement).

Fig. 7 Femmes et hommes indépendants et salariés, âgés de 25 à 54 ans, par niveau d'instruction, dans l'industrie et les services, EU, 2000



Les femmes et les hommes indépendants effectuent habituellement de longues heures de travail

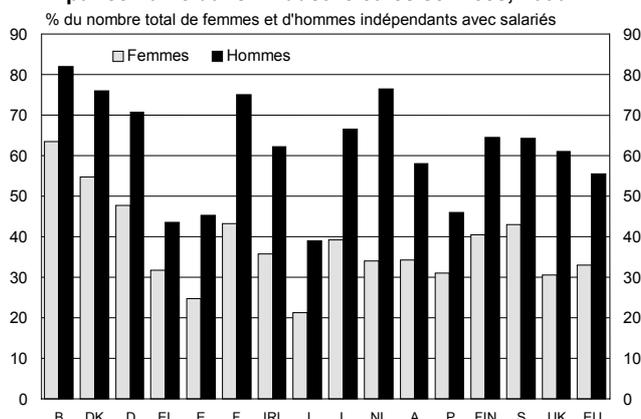
Partout dans l'Union européenne, les indépendants, qu'il s'agisse de femmes ou d'hommes, effectuent généralement beaucoup plus d'heures de travail que les salariés. C'est particulièrement le cas des indépendants avec salariés. En l'an 2000, dans l'industrie et les services, environ 55,5 % des hommes appartenant à cette catégorie effectuaient habituellement 50 heures de

travail hebdomadaires ou plus (graphique 8), contre seulement 10,5 % des salariés. La différence est tout aussi grande en ce qui concerne les femmes: près d'un tiers des femmes employeurs, contre seulement 3 % des salariées.

Des différences similaires apparaissent dans tous les États membres. Dans tous les pays, les femmes et les hommes employeurs travaillent plus longtemps que les salariés. Seuls les quatre États membres du Sud affichent une proportion d'indépendants travaillant 50 heures et plus par semaine qui est inférieure à 50 % pour les hommes et à un tiers pour les femmes. Aux Pays-Bas et en France où, plus qu'ailleurs, les pouvoirs publics ont mis l'accent au cours des dernières années sur l'objectif de réduction du temps de travail, ainsi qu'au Danemark, où le nombre d'heures de travail des salariés est le plus faible de l'Union, 75 % à 76 % des hommes employeurs ont déclaré que leur temps de travail hebdomadaire normal était de 50 heures ou plus. D'une manière générale, peu de variations sont

intervenus entre 1995 et 2000 en ce qui concerne la proportion d'indépendants ou de salariés effectuant de longues heures de travail.

Fig. 8 Femmes et d'hommes âgés de 25 à 54 ans, indépendants avec salariés, travaillant habituellement 50 heures et plus par semaine dans l'industrie et les services, 2000



➤ CE QU'IL FAUT SAVOIR – NOTES METHODOLOGIQUES

L'analyse repose sur l'enquête communautaire sur les forces de travail de l'an 2000. Les personnes ayant un emploi sont celles qui, au cours de la semaine de référence, ont effectué un travail d'une durée d'une heure au moins, ou qui occupaient un emploi dont elles étaient temporairement absentes. À l'intérieur de cette catégorie, on distingue les indépendants, à savoir toute personne qui travaille dans sa propre affaire, cabinet professionnel ou exploitation agricole dans le but de faire un profit, que cet objectif de profit soit atteint ou non, qui consacre du temps à la marche d'une affaire, d'un cabinet professionnel ou d'une exploitation agricole, même si aucune vente n'est effectuée, aucun service n'est rendu et rien n'est réellement produit (par exemple une personne qui effectue des travaux d'entretien, attend ses clients ou participe à une conférence), ou qui est en train de créer une affaire, une exploitation agricole ou un cabinet professionnel.

Parmi les indépendants, on distingue ceux qui emploient au moins une personne et les autres. L'analyse que nous avons réalisée porte sur les premiers.

L'agriculture et la pêche (les sections A et B de la NACE) ne sont pas du tout couvertes par l'analyse globale. Les services collectifs sont également exclus d'une partie de l'analyse afin d'accroître la comparabilité du nombre relatif d'indépendants des divers États membres. Les activités qui ne sont pas prises en compte pour cette raison correspondent aux sections suivantes de la NACE: L (administration publique), M (éducation), N (santé et action sociale) et Q (activités extra-territoriales).

L'«unité locale» est définie comme le lieu géographique où l'emploi d'une personne est principalement exercé ou bien le lieu où cette personne est basée habituellement. Il s'agit normalement d'un bâtiment ou d'une partie de bâtiment.

Les données sur le niveau d'instruction sont définies conformément à la classification internationale type de l'éducation de 1997 (CITE 97) et portent sur le niveau d'instruction le plus élevé atteint. L'«enseignement secondaire supérieur» correspond aux catégories 3

et 4 de la CITE, commence normalement à la fin de la scolarité obligatoire à plein temps, habituellement à l'âge de 15 ou 16 ans, et prépare les élèves à un métier ou à l'enseignement supérieur. L'«enseignement supérieur» est plus avancé, en termes de contenus, que les catégories 3 ou 4 de la CITE et présuppose habituellement l'achèvement des programmes de ces niveaux. Il mène généralement à un diplôme universitaire ou à une qualification équivalente. Il inclut l'enseignement conduisant à un diplôme de troisième cycle ou à un titre de chercheur de haut niveau. En ce qui concerne le Royaume-Uni, les personnes classées dans la catégorie 3c de la CITE (formations de moins de 3 ans), qui inclut dans ce pays le GCSE (certificat général d'études secondaires) habituellement passé à la fin de l'enseignement obligatoire, ne sont pas comptabilisées parmi les diplômés de l'enseignement secondaire supérieur afin d'améliorer la comparabilité des données avec celles des autres États membres.

Pour en savoir plus:

- **Les bases de données**
New Cronos, Domaine: LFS

Pour toute information ou commande de publications, bases de données et extractions de bases de données à la demande, contactez le réseau **Data Shops**:

BELGIQUE/BELGIË	DANMARK	DEUTSCHLAND	ESPAÑA	FRANCE	ITALIA – Roma
Eurostat Data Shop Bruxelles/Brussel Planistat Belgique Rue du Commerce 124 Handelsstraat 124 B-1000 BRUXELLES / BRUSSEL Tel. (32-2) 234 67 50 Fax (32-2) 234 67 51 E-mail: datashop@planistat.be URL: http://www.datashop.org/	DANMARKS STATISTIK Bibliotek og Information Eurostat Data Shop Sejrogade 11 DK-2100 KØBENHAVN Ø Tlf. (45) 39 17 30 30 Fax (45) 39 17 30 03 E-mail: bib@dst.dk Internet: http://www.dst.dk/bibliotek	STATISTISCHES BUNDESAMT Eurostat Data Shop Berlin Otto-Braun-Straße 70-72 (Eingang: Karl-Marx-Allee) D-10178 BERLIN Tel. (49) 1888 644 94 27/28 Fax (49) 1888-644 94 30 E-Mail: datashop@destatis.de URL: http://www.eu-datashop.de/	INE Eurostat Data Shop Paseo de la Castellana, 183 Oficina 011 Entrada por Estébanez Calderón E-28046 MADRID Tel. (34) 91 583 91 67 Fax (34) 91 579 71 20 E-mail: datashop.eurostat@ine.es URL: http://www.datashop.org/	INSEE Info Service Eurostat Data Shop 195, rue de Bercy Tour Gamma A F-75582 PARIS CEDEX 12 Tél. (33) 1 53 17 88 44 Fax (33) 1 53 17 88 22 E-mail: datashop@insee.fr	ISTAT Centro di Informazione Statistica Sede di Roma, Eurostat Data Shop Via Cesare Balbo, 11a I-00184 ROMA Tel. (39) 06 46 73 31 02/06 Fax (39) 06 46 73 31 01/07 E-mail: dipdiff@istat.it
ITALIA – Milano ISTAT Ufficio Regionale per la Lombardia Eurostat Data Shop Via Fieno 3 I-20123 MILANO Tel. (39) 02 80 61 32 460 Fax (39) 02 80 61 32 304 E-mail: mileuro@tin.it	LUXEMBOURG Eurostat Data Shop Luxembourg 46A, avenue J.F. Kennedy BP 1452 L-1014 LUXEMBOURG Tél. (352) 43 35-2251 Fax (352) 43 35-2221 E-mail: dslux@eurostat.datashop.lu URL: http://www.datashop.org/	NEDERLAND STATISTICS NETHERLANDS Eurostat Data Shop-Voorburg Postbus 4000 2270 JM VOORBURG Nederland Tel. (31-70) 337 49 00 Fax (31-70) 337 59 84 E-mail: datashop@cbs.nl	NORGE Statistics Norway Library and Information Centre Eurostat Data Shop Kongens gate 6 Boks 8131 Dep. N-0033 OSLO Tel. (47) 21 09 46 42/43 Fax (47) 21 09 45 04 E-mail: Datashop@ssb.no	PORTUGAL Eurostat Data Shop Lisboa INE/Serviço de Difusão Av. António José de Almeida, 2 P-1000-043 LISBOA Tel. (351) 21 842 61 00 Fax (351) 21 842 63 64 E-mail: data.shop@ine.pt	SCHWEIZ/SUISSE/SVIZZERA Statistisches Amt des Kantons Zürich, Eurostat Data Shop Bleicherweg 5 CH-8090 Zürich Tel. (41) 1 225 12 12 Fax (41) 1 225 12 99 E-mail: datashop@statistik.zh.ch Internet: http://www.statistik.zh.ch
SUOMI/FINLAND STATISTICS FINLAND Eurostat Data Shop Helsinki Tilastokirjasto PL 2B FIN-00022 Tilastokeskus Työpajakatu 13 B, 2.Kerros, Helsinki P. (358-9) 17 34 22 21 F. (358-9) 17 34 22 79 Sähköposti: datashop@stat.fi URL: http://www.tilastokeskus.fi/ttk/kk/datashop/	SVERIGE STATISTICS SWEDEN Information service Eurostat Data Shop Karlavägen 100 - Box 24 300 S-104 51 STOCKHOLM Tfn (46-8) 50 69 48 01 Fax (46-8) 50 69 48 99 E-post: infoservice@scb.se Internet: http://www.scb.se/info/datashop/eudatashop.asp	UNITED KINGDOM Eurostat Data Shop Office for National Statistics Room 1.015 Cardiff Road Newport South Wales NP10 8XG United Kingdom Tel. (44-1633) 81 33 69 Fax (44-1633) 81 33 33 E-mail: eurostat.datashop@ons.gov.uk	UNITED STATES OF AMERICA HAVER ANALYTICS Eurostat Data Shop 60 East 42nd Street Suite 3310 NEW YORK, NY 10165 USA Tel. (1-212) 986 93 00 Fax (1-212) 986 69 81 E-mail: eurodata@haver.com		

Media Support Eurostat (seulement pour journalistes professionnels):

Bâtiment Bech Bureau A4/017 • L-2920 Luxembourg • Tél. (352) 4301 33408 • Fax (352) 4301 35349 • e-mail: eurostat-mediasupport@cec.eu.int

Pour toute information méthodologique:

Ana Franco, Eurostat/E1, L-2920 Luxembourg, Tel. (352) 4301 33209, Fax (352) 4301 34415, E-mail: Ana.Franco@cec.eu.int
Karin Winqvist, Eurostat /E1, L-2920 Luxembourg, Tel. (352) 4301 35581, Fax (352) 4301 34415, E-mail: Karin.Winqvist@cec.eu.int
Jonny Johansson, Eurostat /E1, L-2920 Luxembourg, Tel. (352) 4301 35751, Fax (352) 4301 34415, E-mail: Jonny.Johansson@cec.eu.int
En collaboration avec Terry Ward et Loredana Sementini (Applica, Brussels) ORIGINAL: Anglais

N'hésitez pas à nous rencontrer sur Internet à l'adresse suivante: www.europa.eu.int/comm/eurostat/ si vous désirez de plus amples informations!

Une liste des bureaux de vente dans le monde est disponible à l'**Office des publications officielles des Communautés européennes**.

2 rue Mercier – L-2985 Luxembourg
Tél. (352) 2929 42455 Fax (352) 2929 42758
URL: <http://publications.eu.int>
courrier électronique: info-info-opoce@cec.eu.int

BELGIQUE/BELGIË – DANMARK – DEUTSCHLAND – GREECE/ELLADA – ESPAÑA – FRANCE – IRELAND – ITALIA – LUXEMBOURG – NEDERLAND – ÖSTERREICH
PORTUGAL – SUOMI/FINLAND – SVERIGE – UNITED KINGDOM – ISLAND – NORGE – SCHWEIZ/SUISSE/SVIZZERA – BALGARUA – ČESKÁ REPUBLIKA – CYPRUS
EESTI – HRVATSKA – MAGYARORSZÁG – MALTA – POLSKA – ROMÂNIA – RUSSIA – SLOVAKIA – SLOVENIA – TÜRKIYE – AUSTRALIA – CANADA – EGYPT – INDIA
ISRAËL – JAPAN – MALAYSIA – PHILIPPINES – SOUTH KOREA – THAILAND – UNITED STATES OF AMERICA

Bon de commande

Je m'abonne à Statistiques en bref pour 1 an (du 1.1.2002 au 31.12.2002):
(adresses des Data Shops et des bureaux de vente voir plus haut)

Formule 1: L'ensemble des 9 thèmes (environ 180 numéros)

Papier: 360 EUR

Langue souhaitée: DE EN FR

Formule 2: Un ou plusieurs des 9 thèmes suivants:

Thème 1 «Statistiques générales»

Thème 6 «Commerce extérieur»

Thème 7 «Transport»

Thème 9 «Science et technologie»

Papier : 42 EUR

Thème 2 «Économie et finances»

Thème 3 «Population et conditions sociales»

Thème 4 «Industrie, commerce et services»

Thème 5 «Agriculture et pêche»

Thème 8 «Environnement et énergie»

Papier: 84 EUR

Langue souhaitée: DE EN FR

Les Statistiques en bref (fichier pdf) peuvent être téléchargés gratuitement du site internet Eurostat. Vous devez simplement vous enregistrer. Pour d'autres formules, veuillez contacter votre Data Shop.

Merci de me faire parvenir un exemplaire gratuit du «mini-guide Eurostat»(sélection de produits et services Eurostat)

Langue souhaitée: DE EN FR

Je souhaite m'abonner gratuitement à «Références statistiques», la note d'information sur les produits et services Eurostat

Langue souhaitée: DE EN FR

M. M^{me} M^{lle}

(SVP écrire en majuscules)

Nom: _____ Prénom: _____

Société: _____ Département: _____

Fonction: _____

Adresse: _____

Code postal: _____ Ville: _____

Pays: _____

Tél.: _____ Fax: _____

E-mail: _____

Paiement à réception de la facture de préférence par:

Virement bancaire

Visa Eurocard

Carte N°: _____ Expiration le: ____/____/____

Merci de confirmer votre numéro de TVA intra-communautaire:

A défaut, la TVA sera appliquée automatiquement. Aucune note de crédit ne sera établie a posteriori.